

# Ville-d'Avray

INFO

ÉDITO

PORTFOLIO

GRAND PARIS SEINE OUEST

VIE LOCALE

DOSSIER

TRIBUNES

VIE ASSOCIATIVE

CULTURE

AGENDA

PRATIQUE

## Rigueur et ambition



Le Conseil municipal a adopté, le 28 mars, notre budget 2011. Comme ceux de toutes nos dernières années et conformément à nos engagements, il a été établi sans augmentation des taux de nos impôts locaux. Nous avons également choisi de limiter le recours à l'em-

prunt, afin de ne venir alourdir ni la dette publique du pays ni les charges que nous transmettons à nos enfants. C'est, donc, en redoublant nos efforts de rigueur que nous parvenons, néanmoins, à poursuivre au bon rythme la réalisation du programme sur lequel vous nous avez confié la gestion de la ville et le soin de préparer son avenir. Alors que nous sommes à mi-mandat, je peux vous confirmer que, même si le contexte est tendu, nous continuerons à faire le nécessaire pour tenir nos engagements concernant non seulement les taux des impôts mais aussi le contenu de ce programme.

Le même Conseil a décidé d'engager la procédure d'élaboration d'un PLU (Plan local de l'urbanisme). Notre POS (Plan d'occupation des sols) date en effet de 2002. Et, même s'il faut de la stabilité en matière d'urbanisme, le temps nous semble venu de prendre en compte les évolutions de vos attentes et de notre situation, et de redessiner ainsi l'avenir de notre « village ». Nous le ferons évidemment avec vous. C'est dans cette perspective que nous poursuivrons l'étude d'impact du projet présenté par la société GECINA sur sa propriété de la Ronce.

Lors de sa séance du 31 mars, le Conseil de notre Communauté GPSO (Grand Paris Seine Ouest) a voté successivement le budget annuel et le « Projet d'agglomération » que j'ai eu, l'un et l'autre, l'honneur de lui soumettre.

Un budget ne prend son sens qu'à la lumière et au service d'un projet. Et un projet ne peut être conçu au mépris des réalités budgétaires. C'est en rapprochant systématiquement projets et budgets qu'on peut vraiment conjuguer durablement rigueur et ambition. ♦

Denis Badré, votre Maire.

## Plan Local d'Urbanisme : « redessiner l'avenir de notre village »

PAGE 3



### REPÈRES

#### → Cérémonies au Monument aux morts

##### • Journée nationale de la Déportation

Lundi 25 avril à 18h

##### • Victoire de la Guerre de 1939-1945

Dimanche 8 mai à 18h30

#### → Conseils

##### Conseil municipal

Mercredi 4 mai à 20 h 30 au Château.

Séance publique.

##### Conseil communautaire (Grand Paris Seine Ouest)

Jeudi 30 juin à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de Boulogne.

Séance publique.

### ZOOM SUR

#### Résultats des élections cantonales P.4

#### 44, rue de Sèvres

Toutes les photos de l'avancement du chantier. P.5

#### Dossier spécial budget 2011 P.6 à 8

## EN BREF

## Nouveau calendrier de collecte



Le calendrier de collecte 2011 est arrivé pour connaître les jours de passage des bennes à ordures ménagères, de la collecte sélective et des encombrants à Ville-d'Avray. Pour vous le procurer, vous pouvez le télécharger sur [www.agglo-gpso.fr/](http://www.agglo-gpso.fr/) (rubrique déchets et propreté) ou le récupérer à l'accueil de la mairie. N° vert : 0 800 10 10 21

Sortie  
Maison de la nature

**Le bois : gîte et couvert pour les insectes !**  
Bienvenue dans un voyage à travers le bois. Les insectes utilisent le bois pour se nourrir, se protéger, se reproduire. Avec cette sortie, vous découvrirez toutes les particularités de ce monde caché grâce au matériel de l'entomologiste (filets, parapluie japonais, aspirateurs à bouche, papillotes). Rendez-vous samedi 30 avril à 14 h 15 jusqu'à 17 h en forêt de Fausses-Reposes à Ville-d'Avray. Maison de la nature, sur inscription au 0 800 10 10 21.

## Habitat

Vous souhaitez réaliser des travaux, rénover, acheter une maison, un appartement, mais vous ne savez pas par où commencer. Demandez conseil à des organismes indépendants : le PACT des Hauts-de-Seine réalise une visite à domicile, dans le cas de travaux privés, pour vous conseiller sur les travaux à réaliser et vous aider pour le montage et le suivi de votre dossier de financement. Pour Ville-d'Avray : permanence de Chaville (Hôtel de Ville, 1456, rue Roger Salengro).

## Midi Musique

Samedi 30 avril à 12 h 15 dans le patio du Colombier de Ville-d'Avray  
Entrée Libre.  
Conservatoire à Rayonnement Départemental de Ville-d'Avray (10, rue de Marnes).  
Renseignements au 01 47 50 44 28

## Ville-d'Avray en Autolib'

**V**ous connaissiez le dispositif des vélib', ces vélos en libre-service qui ont fait leur apparition à Paris puis dans d'autres villes à partir de 2007.

C'est bientôt au tour des voitures d'être mises à disposition des habitants de Paris et de sa première couronne. Elles devront trouver bientôt leur implantation dans les 7 villes. La Communauté d'agglomération a pris la décision d'adhérer au dispositif Autolib'. Le nombre de stations à implanter sur le territoire est encore à l'étude, mais devrait approcher la soixantaine, dont deux situées à Ville-d'Avray.

Les stations sont financées aux deux tiers par la région Ile-de-France et le restant par les collectivités de l'intercommunalité.

À l'approche de l'été devraient débiter les premiers travaux d'implantation sur l'ensemble des communes, pour une ouverture du dispositif sur les stations aménagées dès l'hiver prochain et un déploiement complet du dispositif courant de l'année 2012. 🌱

## À NOTER

## Véhicules :

- 100 % électrique de 4 places
- Batterie sèche d'une autonomie de 250 km avec un temps de recharge de 4 heures.
- GPS et bouton d'appel d'urgence.

## Caractéristiques des stations :

- 6 places en moyenne
- Possibilité d'ajouter des bornes de recharge pour véhicules particuliers
- Gabarit de la place : 5 m x 2 m
- Stationnement : en bataille, en épi ou en long.

## Les tarifs :

- Abonnement mensuel de 12 €/mois

- Coût de la première demi-heure : 5 €, 4 € l'heure suivante et 6 € l'heure supplémentaire.
- Remise de 10 % pour les membres d'un même foyer
- Pas de majoration pour les jeunes conducteurs
- Formule journée ou semaine à l'étude



## Foyer témoin

## Une famille dagovéranienne à l'épreuve

M. et M<sup>me</sup> Pignot, dagovéranien, ont répondu à l'appel lancé l'hiver dernier par Grand Paris Seine Ouest pour expérimenter de nouvelles habitudes en matière de consommation et de réduction des déchets. Ils ont accepté de nous faire partager leur expérience.

**Ville-d'Avray Info : Avant de vous lancer dans l'aventure, quel niveau d'engagement aviez-vous en faveur de l'environnement ?**

**M<sup>me</sup> Pignot :** Nous étions déjà très sensibles à ce sujet et participions à notre niveau à la réduction des déchets – sur la liste des 10 actions de prévention qu'il nous a été donné de choisir, nous en appliquions auparavant déjà 5 ou 6, comme trier, boire l'eau du robinet, privilégier les cabas aux sacs plastiques, choisir des achats durables, etc. ; il nous a donc paru assez naturel de candidater.

**Ville-d'Avray Info : Comment se déroule l'opération ?**

**M<sup>me</sup> Pignot :** La première phase a consisté à mesurer simplement la production de nos déchets quotidiens, grâce à du matériel de pesée. Une seconde évaluation intégrait les nouveaux gestes que nous avons décidé de mettre en œuvre et permettait ainsi de

comparer les résultats obtenus avant et après. Nous communiquons régulièrement les données recueillies à Grand Paris Seine Ouest qui les analyse et nous informe de l'évolution de notre production.

**Ville-d'Avray Info : Quelle action vous a paru la plus originale ?**

**M<sup>me</sup> Pignot :** Le lombricompostage est une pratique qui a de quoi surprendre ; le principe est le même que celui du compostage, sauf que ce sont de petits vers qui travaillent pour fabriquer du terreau à partir de l'assimilation de nos épluchures... le résultat est assez impressionnant et dix fois plus rapide que le compostage traditionnel.

**Ville-d'Avray Info : Les nouvelles actions que vous avez souhaité mettre en place vous ont-elles paru contraignantes et à la portée de tous ?**

**M<sup>me</sup> Pignot :** Elles sont pour la plupart très faciles à mettre en œuvre. Pour certaines au début il a fallu faire preuve d'un



peu de persévérance et non se contenter comme auparavant de remplir sa poubelle. Comme tout réflexe que l'on cherche à développer, cela peut prendre un peu de temps au départ lorsqu'on n'y est pas habitué, mais c'est en réalité bien peu de chose par rapport à l'efficacité du résultat. Nous avons rapidement intégré ces gestes.

**Ville-d'Avray Info : Concrètement quel impact cela a-t-il sur votre quotidien ?**

**M<sup>me</sup> Pignot :** C'est d'abord une formidable prise de

conscience ! Il était frappant au début de constater l'ampleur du gaspillage et des déchets produits par une famille comme la nôtre, pourtant très vigilante sur ses pratiques de consommation. Cette aventure est pleine d'enseignements sur nos modes de vie. Nous sommes à présent convaincus qu'il est faisable de diminuer le poids de nos poubelles et nous continuerons à appliquer ces actions que nous avons définitivement adoptées.

## → Conseil Municipal

# Des nouvelles de Ville-d'Avray

Au cours de la séance du lundi 28 mars 2011, les points suivants ont été évoqués.

### Finances (cf. dossier budget) :

- Approbation des comptes 2010
- Approbation du Budget primitif 2011
- Fixation du taux des taxes locales
- Subventions et participations communales aux associations et autres organismes
- Indemnité représentative de logement 2010 pour les instituteurs non logés
- Tarifs de location du rez-de-chaussée du Château

### Réservez bientôt le Château pour vos événements

Le conseil municipal du 28 mars dernier a adopté des tarifs de location du rez-de-chaussée du Château. Les particuliers et entreprises pourront donc dans quelques mois, et après des travaux de réaménagement (cuisine, sanitaires...), louer la salle du Château pour organiser des événements. Le Conseil municipal vient de voter les tarifs suivants :

- La location pour 1 jour : 1 200 € (960 € pour les habitants de Ville-d'Avray et Grand Paris Seine Ouest)
- La location pour 1 week-end complet (samedi & dimanche) : 2 000 € (1 600 € pour les habitants de Ville-d'Avray et de Grand Paris Seine Ouest).

- Portage des repas au domicile des personnes en perte d'autonomie : tarifs et création d'une régie (cf p.4)

### Ressources humaines :

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

### Commande publique :

- Marchés publics : publication de la liste des marchés conclus en 2010
- Marché assurances : lancement d'un appel d'offres ouvert
- Plateau d'évolution : demande de subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport, du Conseil général des Hauts-de-Seine et au titre de la réserve parlementaire

### Affaires scolaires :

Fixation des taux de rémunération des agents vacataires et des indemnités versées aux enseignants au titre de la surveillance de cantine, de garderie et d'études, classes de découvertes ainsi que des indemnités versées aux directeurs d'école

### Urbanisme :

- Transformation du Plan d'Occu-

pation des Sols en Plan Local de l'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal (cf. ci-dessous)

- 55 bis rue Corot (Sente Saintié) : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le bail emphytéotique entre la Société Immobilière 3F et la Ville
- la garantie d'emprunt sollicitée par la SA d'HLM Vileal Habitat pour l'acquisition-amélioration de quatre-vingt-deux logements en PLS - 6/8, Chemin Desvallières
- l'acquisition de six appartements 57 avenue Balzac
- la mission d'assistance pour l'étude des impacts du programme de construction en prévision au Domaine de la Ronce

### Intercommunalité :

- Approbation des conventions relatives à la réalisation :
  - d'un diagnostic mécanique et d'un recensement cartographique sur les arbres situés sur le territoire communal
  - d'une mission d'étude pour l'accessibilité des espaces verts aux personnes handicapées

### Services techniques :

Modalités de la concertation pour l'aménagement de la RD 407 (cf. ci-contre)

### Commission municipale :

Extension aux Nouvelles Technologies Informatiques et Communication des compétences de la Commission Finances, Commerce, Développement

Économique, Emploi et Ressources Humaines

### Syndicats intercommunaux :

SIGEIF : convention enfouissement de réseaux

### Opération sécurité sur la RD 407

Très attendu, le projet d'aménagement de sécurité des rues de Marnes et de Sèvres proposé par le Conseil général entre l'avenue Halphen et l'avenue Gambetta (RD 407) est sur les « rails ». L'opération vise à réduire la vitesse des automobilistes sur l'axe, à sécuriser les traversées piétonnes ainsi que les carrefours avec les voies communales, et enfin à rendre plus sûrs et plus confortables les cheminements piétons. L'opération entre pleinement dans le projet d'aménagement du centre-ville. À ce stade du projet, la mise en place de pistes cyclables n'a pas été retenue, cette option entraînant la suppression de la quasi-totalité des places de stationnement. Des bandes cyclables seront néanmoins prévues au niveau du carrefour rue de Versailles. La réduction des automobilistes facilitera la cohabitation avec les cyclistes. Vous aurez votre mot à dire sur cet aménagement lors de l'enquête de concertation du public qui devrait avoir lieu avant l'été :

- des dépliants d'information seront mis à votre disposition,
- une exposition sera installée au Colombier où un registre sera disponible pour consigner observations et suggestions.

Les travaux sont envisagés à partir de 2013.

### La réflexion sur l'avenir de Ville-d'Avray est lancée



Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Ville-d'Avray, qui ne couvre qu'une partie du territoire communal, doit être modifié et remplacé par un Plan Local de l'Urbanisme (PLU), qui couvrira l'intégralité du territoire communal (prenant en compte la forêt de Fausses-Reposes). L'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme doit être l'occasion de réfléchir à l'organisation d'un développement harmonieux et équilibré de la Commune, mais également de prendre en compte les dernières évolutions démographiques, sociales, législatives (loi SRU, Grenelle 2) et institutionnelles (création de la Communauté d'Agglomération GPSO). Une opportunité pour préserver le développement harmonieux de Ville-d'Avray : Ville-d'Avray doit penser à son aménagement urbain en confortant le modèle d'équilibre de « village urbain » qui offre tout à la fois un cadre de vie exceptionnel à quelques minutes de Paris et l'ouverture sur un territoire d'excellence engagé dans une dynamique économique et sociale que représente Grand Paris Seine Ouest.

Le calendrier de réalisation :

34 mois seront nécessaires pour les travaux d'études ainsi que la concertation avec la population qui sera associée aux différentes étapes de l'élaboration du PLU.

Au moment où émergent les projets importants pour la commune, les Dagovéraniens sont invités à donner leur avis.

## Infos pratiques

### → Rendez-vous logement

Contactez le service logement au 01 41 15 87 96.

### → Permanence impôts

Jeudis 7 avril et 5 mai de 14 h à 16 h en Mairie.

### → Conciliateur de justice

Les jeudis 14 et 28 avril en Mairie, sur rendez-vous au 01 41 15 88 35.

### → Service Triadis

Le samedi 16 avril de 9 h à 12 h en face de la Poste. Vous pourrez y déposer vos déchets toxiques tels que seaux de peinture, vernis, acides, bases, solvants, produits phytosanitaires.

### → Ma déchetterie mobile

Le 4<sup>e</sup> samedi du mois, de 13 h à 17 h, soit le samedi 23 avril au parking des Étangs et tous les mardis du mois de 13 h à 17 h - 22, rue de Stalingrad à Chaville ainsi que les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 13 h à 17 h parking de la rue Jean Jaurès. **Rappel** : vous pouvez y déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les encombrants, les déchets végétaux, les gravas.

L'accès est réservé aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

### → Encombrants

Les vendredis 8 avril et 13 mai.

### → Conseiller Info Énergie

Mercredi 4 mai, de 9 h à 12 h 30 aux Services techniques de la Mairie.

### → Rendez-vous avec les élus

Par mail à a.dijon@mairie-villedavray.fr ou par tél. : 01 41 15 88 35/36.

## Infos santé

### PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 3 avril** : pharmacie Baum, 95, rue des Bruyères - Sèvres - 01 46 26 35 35
- **Dimanche 10 avril** : pharmacie Saint-Romain, 2 bis, av. de l'Europe - Sèvres - 01 46 26 03 73
- **Dimanche 17 avril** : pharmacie Allaert, 47, rue Anatole France - Chaville - 01 47 50 41 04
- **Dimanche 24 avril** : pharmacie Faouri, 143, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 29 70
- **Lundi 25 avril** : pharmacie Auger, 91, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 01 83
- **Dimanche 1<sup>er</sup> mai** : pharmacie Gautier, 7, place Pierre Brossolette - Sèvres - 01 46 89 00 76
- **Dimanche 8 mai** : pharmacie Siboni, 124, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 00 02
- **Dimanche 15 mai** : pharmacie Sarran, 1479, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 41 53

### NUMÉRO UTILE

- **Le 3915** (service vocal non surtaxé, 0,15 €/min) vous informera sur le moyen de contacter ou de se rendre à la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

### MÉDECINS DE GARDE ET EN CAS D'URGENCE DENTAIRE

Les dimanches et jours fériés : **s'adresser au 15**

## Carnet de l'état civil

### NAISSANCES

**Noémie Martin**, née le 14 janvier ; **Chloé Leite**, née le 16 janvier ; **Marina Borderies**, née le 27 janvier ; **Titouan Elfgang**, né le 31 janvier ; **Guilhem Morvan**, né le 2 février ; **Louise Bourret**, née le 3 février ; **Deauram Markulic Harriott**, né le 6 février.

### DÉCÈS

**Muriel Lemarque** (52 ans), le 29 janvier ; **Isabelle Verret** (49 ans), le 19 février ; **André Dupré** (88 ans), le 22 février.

## PORTFOLIO MARS

Mardi 1<sup>er</sup> mars

Église de Ville-d'Avray : vous êtes venus nombreux assister au concert donné par Hugues Aufray au profit de la restauration de l'orgue.



12 et 13 mars

Remise des prix au château : les candidats du Concours International d'Interprétation musicale de Ville-d'Avray, consacré cette année au tuba.

Mercredi

16 mars

Bibliothèque : les amateurs de livres ont pu venir observer les nombreuses gravures d'ex-libris, superbement exposées par l'association des Amis de la Bibliothèque.



Mercredi

16 mars

Bibliothèque : les enfants réunis autour de Marie-Laure Sourdillon pour un atelier dédié au Printemps de la poésie.



Jeudi 17 mars

Le Colombier : assemblée de commerçants et d'artisans de Ville-d'Avray lors de la réunion d'information et d'échanges menée par Denis Badré, en présence de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine.



## Elections cantonales : résultats

Dimanches 20 et 27 mars 2011

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
Inscrits	6954	6954
Votants	41,9 %	42,7 %
Nuls	1,04 %	2,6 %
Exprimés	40,8 %	40,2 %
C. Barody-Weiss (Mouvement Démocrate/ UMP/Nouveau Centre/ Parti radical)	46.1 %	62,5 %
C. Lime-Biffe (Parti Socialiste)	16.7 %	37,5 %
I. Dorison (Europe Ecologie Les Verts)	15.3 %	-
H. Creff (Front National)	12.5 %	-
T. Besançon (Parti Radical de Gauche)	3.2 %	-
E. Sala (Parti Libéral)	3,0 %	-
D. Gouesmel (Parti Communiste/Front de Gauche)	2.7 %	-
J-C. Hénin (Debout La République)	0.4 %	-

## Nouveau service de portage de repas à domicile

La commune de Ville-d'Avray et les CCAS de Sèvres et de Chaville souhaitent améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie pour répondre au mieux à une demande croissante. Ils ont donc mis en place depuis le 1<sup>er</sup> avril un service de portage de repas à domicile, une mission assurée par la société Avenance.

Les repas sont composés d'aliments équilibrés, variés et adaptés selon les régimes.

Ce service s'adapte à la demande de durée du bénéficiaire et répond ainsi aux besoins et aux exigences alimentaires de chacun. Ce principe de portage de repas correspond à une véritable aide au maintien à domicile et garantit le lien social pour les personnes concernées.

Tarifs et renseignements sur demande au Service social. 01 41 15 87 96.

→ Rencontres autour du 3<sup>e</sup> âge avec le CLIC Entour'âge**Atelier Prévention des chutes**

À partir du 26 avril. Tous les mardis de 16 h à 17 h (hors vacances scolaires). 15 euros les 12 séances.

**Permanence de l'Association France Alzheimer**

Prochaines permanences : les 19 avril, 17 mai, 21 juin de 14 h 30 à 17 h 30. Gratuit, sans rendez-vous.

**Accueillir et préparer la fin de la vie****• Vieillir... Parlons-en !**

Vous vous sentez concerné(e), de près ou de loin, par le vieillissement. Le

vôtre... ou celui d'un proche. Comment la vieillesse arrive-t-elle dans nos vies ? Est-ce une question d'âge ou d'expérience de vie ? Accordez vous un temps régulier de réflexion pour replacer votre expérience et vos questionnements actuels dans votre cheminement de vie.

Pourquoi en groupe ? Parce que l'expérience de l'un éclaire la réflexion des autres.

Le CLIC Entour'âge propose une série de rencontres en groupe, un lundi par mois de 14 h à 16 h 30. Gratuit.

**• La mort... Parlons-en !**

Vous êtes proche d'une personne confrontée au grand âge, à la maladie ou la fin de sa vie, à domicile ou

en institution ? Le CLIC Entour'âge propose une permanence d'accueil et d'écoute individuelle assurée par une personne spécifiquement formée à l'accompagnement.

Prochaines permanences les 19 mai, 16 juin de 16 h 30 à 18 h 30.

Gratuit, sans rendez-vous.

D'autres actions (atelier « mémoire », conférences, etc.) sont proposées par le CLIC Entour'âge. Si vous souhaitez être tenu informé par courrier individuel, n'hésitez pas à nous contacter afin de nous communiquer vos coordonnées.

→ 170, Grande Rue – Sèvres.  
Tél. : 01 41 14 50 96

## VIE LOCALE

## → Le chantier du 44, rue de Sèvres en photos

Découvrez les différentes étapes des travaux des futurs logements sociaux depuis le début de l'année 2010 jusqu'au démontage de la grue le 8 mars dernier.

### Point d'étape, mars 2011 :

- les toitures sont en cours de finition,
- les échafaudages pour les ravalements sont en place et les ravalements des façades ont commencé mi-mars,
- les travaux de voirie et réseaux sont en cours dans l'emprise du terrain,
- les branchements EDF/GDF ont été réalisés courant mars,
- la réhabilitation de la maison a commencé (gros œuvre),
- le logement témoin est achevé.



30 avril 2010



30 juillet 2010



29 décembre 2010



8 mars 2011

© CPE scorp

## Remise en état des fontaines du cimetière



Le cimetière de Ville-d'Avray a connu d'importantes fuites d'eau ces derniers mois. Des travaux de remise en état des tranchées et des 16 fontaines du cimetière vont être engagés par la commune pour mettre fin à ce gaspillage. Ces travaux commenceront à partir de mai/juin pour une durée de 3 semaines.

→ Leur coût total est fixé à 150 000 €.

## Très Haut Débit, la suite...

Dans deux ans, le Très Haut Débit...

### D'ici là, n'y a-t-il rien à faire ?

Les copropriétés doivent choisir un « opérateur d'immeuble » qui réalisera le câblage de leur immeuble jusqu'aux boîtiers d'escalier. Cet opérateur peut être Sequalum (l'entreprise qui effectue le câblage extérieur aux immeubles), ou un autre (Orange, Bouygues, Free, etc.). Dans tous les cas, ce câblage gratuit obéit à un même cahier des charges ; mais il ne peut être fait qu'après le choix d'un opérateur et la signature avec lui d'une convention ; ceci suppose une décision d'assemblée générale ; les syndicats ont normalement été avertis, mais il n'est pas inutile que les copropriétaires s'en assurent, et se fassent une opinion avant l'assemblée générale.

→ Pour plus de renseignements : <http://www.sequalum.net/>, rubrique « Vous êtes un Particulier »

Les personnes à la recherche d'un débit plus important que celui permis par l'ADSL peuvent déjà souscrire à des offres Très Haut Débit proposées par certains opérateurs ; des performances intermédiaires entre celles de l'ADSL (souvent limitées à Ville-d'Avray, du fait de la longueur des lignes d'abonnés) et celles permises par le futur réseau THD Seine ; faire ce choix aujourd'hui n'empêchera pas, le jour venu, de pouvoir bénéficier du nouveau réseau ; et l'existence de cette offre ne devrait pas dissuader de préparer l'avenir en choisissant dès maintenant un opérateur d'immeuble pour THD Seine. ●

## EN BREF

### Ligne 26 : changement d'itinéraire

La création du rond-point sur la Grande Rue à Sèvres impose une modification de l'itinéraire de la ligne 26 dans le sens Ville-d'Avray - Pont de Sèvres. L'arrêt « Place du Théâtre » n'étant plus desservi, les voyageurs devront descendre à l'arrêt précédent, « rue de Ville-d'Avray », ou à l'arrêt suivant « Mairie ». Cette déviation réduira le temps de parcours de la ligne jusqu'au Pont de Sèvres.

### Rendez-vous des collectionneurs à Ville-d'Avray

Venez chiner ! Le **vendredi 8 avril** se tiendra le 2<sup>e</sup> rendez-vous des collectionneurs de 9 h à 18 h sur la place du Marché de Ville-d'Avray. Événement qui se tiendra dorénavant tous les 3<sup>es</sup> vendredis de chaque mois.

### Pâques au marché forain

Les **vendredi 22, dimanche 24 et mardi 26 avril** des ballotins de chocolats vous seront offerts sur le marché de Ville-d'Avray, une fois vos cabas remplis.

### La Bergamotte

Le salon de thé / brocante d'Hélène Jacobsen se double d'une nouveauté : vous pouvez désormais venir y déjeuner dans une ambiance conviviale sur fond de musique jazzy, les jeudis et vendredis jusqu'à 14 h. 45 rue de Saint-Cloud - Tél. : 01 41 15 14 99.

### Réunion de futurs parents

**Judi 28 avril** à 20 h au CCAS, 9, rue de Versailles. Renseignements : 01 41 1 87 96.

### Don du sang

**Samedi 9 avril** de 9 h à 14 h place de l'Église.

### Attention aux faux démarcheurs N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui !

Des individus se font passer pour des plombiers, policiers, agents EDF... pour abuser le plus souvent de la confiance des personnes âgées. Nous vous rappelons que la Mairie ne mandate aucune société et que lorsqu'une personne se réclame d'une entreprise, elle doit être accréditée par celle-ci. En cas de doute, téléphoner au 17.

### « Œufs énigmes et chocolats »

**Dimanche 24 avril** au Domaine national de Saint-Cloud, pour les familles. Rendez-vous au Bassin du Fer-à-Cheval, de 14 h à 18 h. Renseignements : 01 41 12 02 90

### CAF : nouveau numéro

La Caisse d'Allocation Familiale a changé de numéro de téléphone, composez désormais le 0810 25 92 10.

### Opération Tranquillité vacances

En cas d'absence de votre domicile, pour les vacances de Pâques, pensez à contacter le commissariat de Sèvres au 01 41 14 09 00 pour informer de votre départ et permettre des patrouilles régulières aux abords de votre domicile ou encore signaler toute personne suspecte pour une intervention immédiate.

### Randonnée de l'Impératrice

Venez participer à la Randonnée pédestre **dimanche 8 mai** gratuite et ouverte à tous. Départ à Marnes-la-Coquette : 19 km, départ à 10 h ; 13 km, départ à 11 h ; 6 km, départ à 14 h. Pensez à prendre votre pique-nique et de l'eau. Sur inscription au 01 41 08 05 21

### La Maison de la Famille

Dans le cadre de son cycle d'échanges Parents-Professionnels autour de la scolarité des enfants, La MdLF de Sèvres vous invite le **28 avril** « Mon enfant entre au CP » et le **17 mai** « Mon enfant entre en 6<sup>e</sup> ». Des professionnels de l'enfance (psychologue clinicienne, professeur des écoles, professionnels de la Maison de la Famille) seront là pour vous informer sur ce temps de passage du monde de la petite enfance à celui de l'école, et répondre aux questions qui vous préoccupent. MdLF - 64, rue des Binelles à Sèvres Sur inscription au 01 45 07 21 38

Lundi 28 mars 2011, le compte administratif 2010 et le Budget Primitif 2011 (BP 2011) de Ville-d'Avray ont été soumis et approuvés par le vote du Conseil municipal. Le compte administratif est identique au compte de gestion tenu par le receveur municipal ; le conseil peut ainsi constater la parfaite concordance de ces deux documents et de la bonne tenue des comptes à Ville-d'Avray.

## → Réalisations 2010

# Une année de bonne tenue pour les finances de Ville-d'Avray

En 2010, l'épargne de gestion de Ville-d'Avray (recettes courantes moins les dépenses de gestion) a enregistré une légère augmentation grâce à une bonne maîtrise des charges de gestion et une année exceptionnelle d'encaissement de droits de mutation. L'excédent brut de fonctionnement s'élève ainsi à 1,7 M €.

Les recettes courantes sont en hausse : 13 413 669 € contre 13 008 212 € en 2009, grâce aux droits de mutation (+150 %) et la dotation de solidarité communautaire versée par Grand Paris Seine Ouest (GPSO). Ce résultat est obtenu malgré une baisse des dotations et participations de l'État, du Département et sans augmentation des taux de fiscalité de la Commune.

Les « charges à caractère général » (énergie, prestations de service, charges d'en-

retien, locatives, etc.) restent stables (- 1 %), l'augmentation de l'attribution de compensation versée à GPSO en contrepartie des transferts de compétences (voirie, stationnement) entraîne une augmentation des dépenses de gestion à 11 651 562 € contre 11 568 405 € fin 2009. L'épargne brute (épargne de gestion moins les charges d'intérêt) a également augmenté grâce à la chute des taux et intérêts observée depuis octobre 2008.

L'autofinancement s'élève sur la période à 1 574 763 € soit un taux de capacité d'autofinancement (CAF) de 11,7 %, qui permet de financer nos investissements locaux. Ce financement a été complété par un recours à l'endettement limité à 1 400 000 €. La dette de Ville-d'Avray s'établit ainsi à 6 344 000 € fin 2010, un niveau d'endettement très en dessous de la moyenne nationale.

## Résultat de l'exercice 2010

	Fonctionnement	Investissement
<b>Recettes réalisées</b>	13 429 387,29 €	3 631 757,92 €
<b>Dépenses réalisées</b>	- 12 162 948,34 €	- 2 427 834,31 €
<b>Solde d'exécution 2010</b>	1 266 438,95 €	1 203 923,61 €

## Besoin de financement 2010

	Fonctionnement	Investissement
<b>Restes à réaliser Dépenses</b>		- 3 575 091,64 €
<b>Restes à réaliser Recettes</b>		958 646,00 €
<b>Solde reste à réaliser</b>		- 2 616 445,64 €
<b>Résultat cumulé 2010</b>		2 169 882,90 €
<b>Besoin de financement</b>		- 446 562,65 €

## Résultat cumulé fin exercice 2010

	Fonctionnement	Investissement
<b>Solde d'exécution 2010</b>	1 266 438,95 €	1 203 923,61 €
<b>Résultat reporté 2009</b>	1 762 905,90 €	965 959,38 €
<b>Résultat cumulé 2010</b>	3 029 344,85 €	2 169 882,90 €

### Principaux investissements financiers en 2010 :

- Fin des travaux du parking sous le collège
- Rénovation de la maternelle Ronce
- Travaux de la crèche rue de Marnes
- Ravèlement des façades du Château

## → Réalisations 2011

# Maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissements ciblés

Dans un contexte économique difficile, le budget présenté au Conseil municipal du 28 mars réussit à concilier le développement d'un service public local de qualité, tout en stabilisant l'endettement et en

maintenant les taux d'impôts communaux inchangés.

Le total des dépenses prévues au Budget primitif 2011, s'élève à 15 438 658,81 € sur la section de fonctionnement, soit

12 534 521,74 € de dépenses de fonctionnement et 2 904 137,07 € d'autofinancement à la section d'investissement (financement de l'investissement).

En section d'investissement, le budget 2011 s'élève à 10 292 581,97 €, soit

6 717 490,33 € de dépenses nouvelles d'investissement et 3 575 091,64 € de report des opérations des années précédentes, soit un budget primitif en progression pour la section d'investissement de 48 %.

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET 2011

→ Le budget 2011 a été voté sur la base de trois principes :

■ **Maîtriser au maximum les dépenses de fonctionnement.** Le budget des achats externes a été plafonné, entre autres sur l'entretien et les petites réparations du patrimoine pour favoriser l'investissement. Les efforts en matière de contrôle de gestion et de mutualisation sont poursuivis pour optimiser les ressources de la ville, en capitalisant sur l'apport de GPSO.

■ **Conforter l'autofinancement de la Ville** (les économies) pour faciliter le financement des investissements.

■ **Rester prudent sur des recettes qui sont en baisse et instables :**

L'État a prévu de réduire le déficit public en agissant sur les dépenses et en gelant pendant 3 ans les dotations versées aux collectivités territoriales. À compter de

2011 le montant de la principale dotation de l'État, la DGF, n'est plus indexé sur l'évolution des indicateurs macroéconomiques, mais fixé chaque année par la loi de finances. De nouvelles dispositions viennent modifier profondément les modalités d'évolution des différentes parts. En ce qui concerne la commune, la dotation de l'État (DGF) en 2011 est en baisse de 4 %.

L'augmentation des droits de mutation de 2010 reste exceptionnelle. La commune a déjà connu une baisse de 45 % entre 2007 et 2009 de ses droits de mutation : l'évaluation prévisionnelle des droits liés aux transactions immobilières de la commune (droits de mutation) reste donc prudente, soit 650 000 €.

**Budget 2011**

- 15 438 658,81 € en fonctionnement
- 10 292 581,97 € en investissement



**Le saviez-vous ?**

→ La municipalité verse chaque année plus de 783 000 € de subventions aux associations de Ville-d'Avray et 220 000 € à son Centre d'Action Sociale.

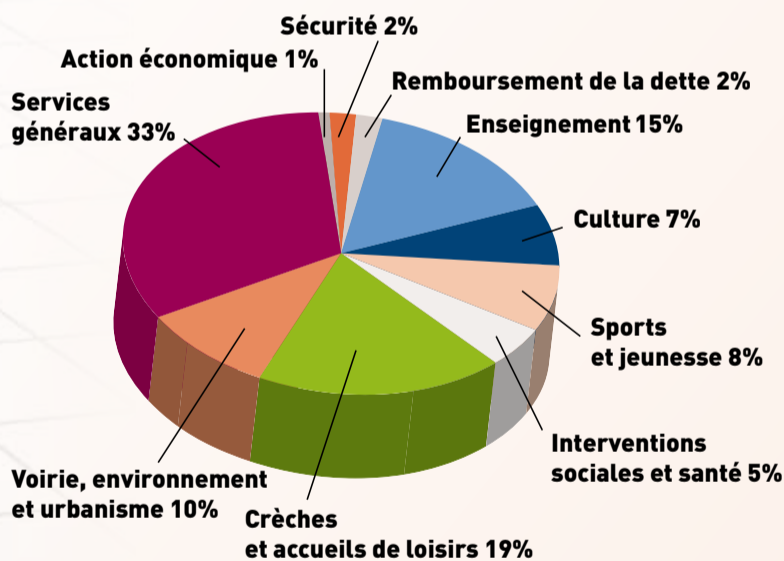
**EN CHIFFRES**

Sur 100 €, Ville-d'Avray consacre :

- 23 € aux actions de services publics
- 14 € à la jeunesse et aux sports publics
- 11 € à l'enseignement
- 4 € au remboursement de la dette
- 14 € à la voirie, l'environnement, l'urbanisme
- 4 € à la culture
- 26 € aux crèches et aux accueils de loisirs
- 1 € à la sécurité
- 3 € à l'action sociale et économique

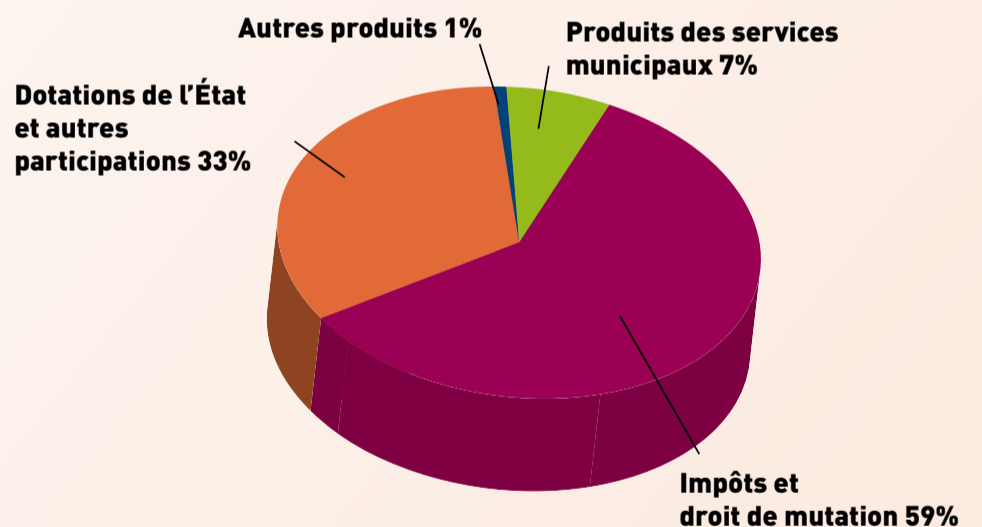
**Dépenses de fonctionnement : 15 438 659 €**

Les dépenses de fonctionnement correspondent à l'achat de fournitures ou de services, aux subventions aux associations, aux frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, balayage de la voirie, assurances, taxes diverses...), aux salaires du personnel municipal ainsi qu'au paiement des intérêts des emprunts. Les compétences enlèvement et traitement des ordures ménagères et stationnement sont assurées par la Communauté d'agglomération GPSO.



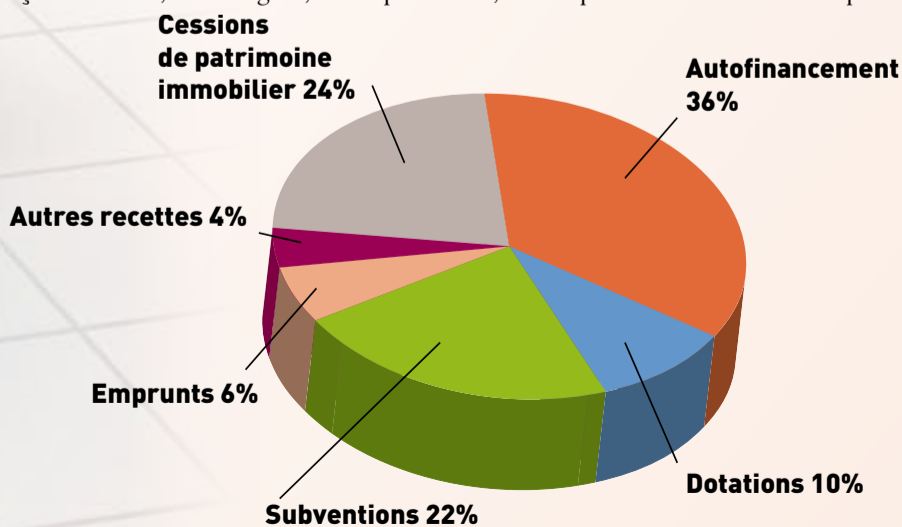
**Recettes de fonctionnement : 15 438 659 €**

Les recettes de fonctionnement proviennent des contributions directes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti, et compensations de l'État), de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des dotations versées par l'État, des subventions du Département, de la Caisse d'Allocation Familiale, de la participation des usagers aux services (cantine, crèches, piscine, accueils de loisirs...). Depuis 2003, les recettes ne comprennent plus la taxe professionnelle et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les droits de stationnement qui sont désormais encaissés par la Communauté d'agglomération (GPSO).



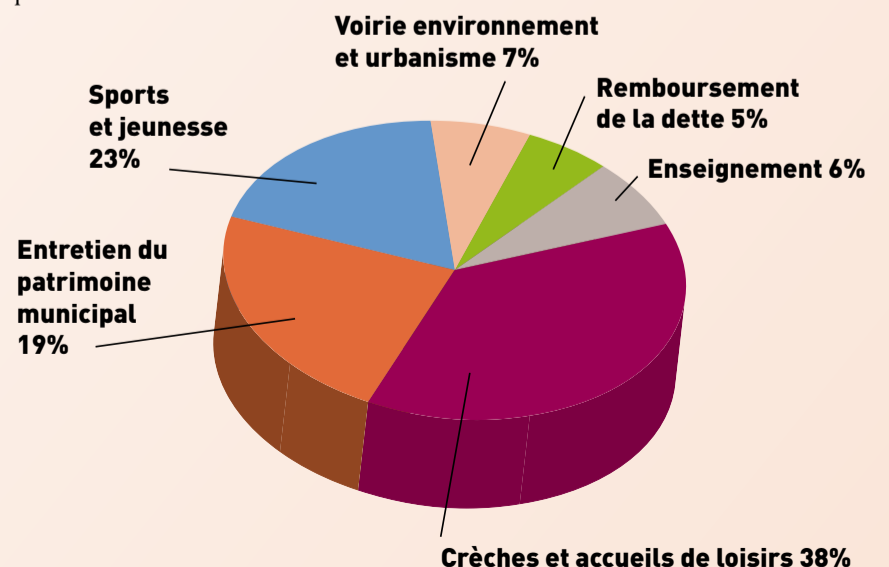
**Recettes d'investissement : 10 292 582 €**

Les recettes d'investissement sont composées de l'épargne, des subventions et des dotations reçues de l'État, de la Région, du Département, des emprunts et des cessions de patrimoine.



**Dépenses d'investissement : 10 292 582 €**

Les dépenses d'investissement servent à entreprendre, améliorer et développer les équipements publics de la ville.



# Les impôts

## Les bases (valeur locative)

L'État fixe les règles de la fiscalité locale et recouvre l'impôt. Les services fiscaux calculent les bases d'imposition (valeur locative brute) et constatent annuellement les changements intervenus pour chaque contribuable : extension de construction, changements dans la composition de la famille par exemple. Parallèlement, dans le cadre de la loi de finances, le Parlement vote une revalorisation générale de ces mêmes bases qui s'impose aux communes (+ 2 % en 2011).

## Les taux

Pour l'année 2011, les taux ont été votés lors du Conseil municipal du 28 mars. Il a été proposé 0 % d'augmentation, conformément aux engagements du Maire.

### Part communale 2010 :

- Taxe d'habitation : 8,9 %
- Taxe sur le foncier bâti : 14,2 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 17,6 %



## Le saviez-vous ?

- La dette de la ville au 1<sup>er</sup> janvier 2010 s'élève à 6 344 000 €, soit 570 € par habitant, bien inférieure à la dernière moyenne nationale connue au 01/01/2010 : 958 €.
- Cette approche vertueuse permet à votre ville de rembourser sa dette en 4,5 ans.



Crèche rue de Marnes

## → Derrière les chiffres, des projets

- Plateau d'Évolution
- Le Château
- L'Hôtel de Ville (PMR)
- Relais assistantes maternelles – relais auxiliaires parentales (RAM-RAP) à Chantecler
- Élaboration du PLU (Plan local d'Urbanisme)
- Le Cimetière
- Enfouissement des réseaux, rue de la Prairie, rue Jouët Lucot...
- Lancement des programmes sur Delagrangé, Malglaise et le 8, rue de Sèvres.
- Ouverture de la crèche rue de Marnes

## 3 questions à...



### Jérôme Gacoin, Adjoint au maire délégué aux finances

#### Quel budget pour 2011 ?

Notre budget 2011 a été construit avec prudence.

Il intervient dans le contexte particulièrement difficile de crise économique, financière et sociale, que traverse notre pays. À cela s'ajoutent l'impact progressif des réformes (taxe professionnelle), les transferts de charges sur les collectivités et la baisse réelle des dotations de l'État, conséquences directes des déficits publics nationaux. Face à ces défis, le budget 2011 de Ville-d'Avray s'illustre par des dépenses maîtrisées, des investissements ciblés, exigeants, et programmés préparant l'avenir en terme de développement durable, d'animation et de solidarité.

Fidèle à ses engagements la Ville n'a par ailleurs pas augmenté la pression fiscale. Ainsi la part communale de nos impôts locaux restera strictement identique à celle des années précédentes.

Le montant global versé aux associations dagovéraniennes qui tissent et préservent le lien social est maintenu. Il représente aujourd'hui 6 % du budget municipal.

#### Le budget 2011 fait-il l'objet d'une nouvelle présentation ?

Après une phase d'études, la commune a pu mettre en place en 2011, un Plan Pluriannuel d'Investissements. En permettant de projeter nos investissements dans le temps, il répond à sa première vocation : leur donner une meilleure visibilité pour la municipalité et la population. Ce Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est d'abord un outil de programmation des investissements envisagés sur du moyen terme (3-5 ans), en tenant compte des coûts prévisionnels et du rythme de réalisation. Nourri des informations financières, il nous renseigne sur l'état d'avancement de nos investissements. À ce titre, ce PPI est aussi un outil de bonne gestion.

#### Quelles sont les orientations des investissements ?

En 2011, le budget d'investissement prévu est de 6,1 M€. La Ville fera porter son effort sur la jeunesse et les sports, avec comme projet central au cœur de notre ville la réalisation du nouveau plateau dit « d'évolution » où seront disponibles fin 2011 des équipements dédiés à l'athlétisme, des courts de tennis, un practice de golf... Si construire une ville accessible, accueillante et ouverte a toujours été une priorité, cette année, nous mettrons un accent particulier sur la solidarité, avec l'accessibilité de notre Hôtel de Ville et du Château (rdc) aux personnes à mobilité réduite (PMR) et l'ouverture dès septembre du Pôle scolaire et petite enfance à Chantecler. Enfin, l'amélioration du patrimoine communal reste bien évidemment une priorité majeure, avec un effort tout particulier sur les plans énergétiques et environnementaux. Outre les travaux sur le gymnase et le cimetière... l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), véritable projet d'aménagement et de développement de Ville-d'Avray à long terme, sera au cœur de cette première phase d'investissements dès cette année.

## TRIBUNE VILLE-D'AVRAY ALTERNATIVE

## → ... Et les vaches seront bien gardées...

### Billet de Printemps - Groupe Ville-d'Avray ALternative



Le proverbe dit exactement : « *Chacun son métier et les vaches seront bien gardées* ». À La Ronce, il y avait une ferme autrefois et certains Dagovéranais se souviennent que l'on pouvait aller y chercher son lait. L'histoire ne dit pas si les vaches y étaient bien gardées, si leur lait était bon, si elles se plaisaient sur les prairies de Ville-d'Avray, prenaient leur bain dans les étangs et s'abreuvaient au ru, si elles frottaient leur cuir aux ronciers, balayaient les mouches d'un fouettement de queue et si elles regardaient passer les trains...

**Aujourd'hui, il n'y a plus ni vaches ni ferme à la Ronce.**

Il y a un projet. Et, autour de ce projet, tout

le monde qu'il faut : des résidents, des gardiens, un propriétaire et promoteur, des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des spécialistes de l'environnement, un sénateur maire vice-président de communauté d'agglomération, des maires adjoints, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, du personnel des services techniques et administratifs de la ville comme de la communauté d'agglomération.

**Or, chacun fait très bien son métier :**

Les résidents qui résident et vont et viennent, les gardiens qui entretiennent et surveillent, le propriétaire qui gère la résidence et finance le projet, les architectes

qui planchent sur les nouveaux bâtiments, les urbanistes qui conçoivent un nouveau centre commercial et réfléchissent aux circulations, les paysagistes qui redessinent les allées et choisissent des essences nouvelles, les conseillers environnementaux qui ordonnent les conditions d'une éco résidence, le sénateur qui légifère, le maire et ses adjoints qui ont à s'assurer de l'intégration du projet dans la ville et dans les schémas directeurs d'aménagement locaux et régionaux, les autres élus qui s'informent et participent, échangent entre eux et avec les habitants, et les services territoriaux qui, selon leurs compétences respectives, fournissent à tous le cadre réglementaire.

**Que chacun reconnaisse et fasse confiance à l'expertise de l'autre dans son métier ;**

Que chacun s'assure aussi qu'il entend bien ce qu'est le métier de l'autre autant qu'il explique à l'autre quel est le sien ; Et, si l'on veut bien se fier à la sagesse du proverbe, les vaches seront bien gardées. Autrement dit, le projet de rénovation et de construction à La Ronce mérite d'être réalisé en bonne intelligence et en pleine concertation.

Sans laisser passer le train... ●

→ **Les élus de VAL : Caroline GAUVAIN, Alexis GIRSZONAS et Dominique SANGLERAT.**

## VIE CULTURELLE

## → Salon des lauréats

Le 7<sup>e</sup> Salon des Lauréats organisé par l'association des Artistes Indépendants se tiendra cette année du **3 au 15 mai** tous les jours de 15 h à 19 h, au Château. Nocturne le 13 mai, jusqu'à 21 h 30. Le vernissage aura lieu le **jeudi 5 mai** à partir de 18 h 30 au Château de Ville-d'Avray, 8, rue de Marnes. Entrée libre.

→ **Renseignements : 06 12 11 09 38**



Marée basse, huile de Bernard Dubau

### 8 Lauréats ont été primés :

#### ● Les peintres :

- **Bernard Dubau**, prix du public Toile : huiles montrant l'essentiel avec un refus de l'anecdotique, privilégiant le cadrage de l'espace.
- **Danielle Debaire**, prix de la Mairie : aquarelles, jeu de couleurs et de lumières à densité émotionnelle variable tantôt légère, tantôt troublante.
- **Fabienne Malcorps**, prix du Salon Peinture : acryliques abstraits, couleurs superposées, transparences, matières intégrées au fur et à mesure en un jeu entre les formes et le fond.
- **Angela Pietre**, prix du public Papier : dessins de nu, poses rapides de 5 à 10 minutes, des exercices difficiles et aquarelles à la ligne gracieuse du sujet, un ensemble harmonieux.

#### ● Les sculpteurs :

- **Anne-Marie Bozzi**, prix du Rotary : de la pierre et du bois, de la délicatesse, de l'émotion et de la légèreté.
- **Évelyne Levionnais**, prix du Salon Volume : silhouettes, expressions, tensions de la matière pierre, plâtre ou terre.
- **Michel Deroide**, prix ex æquo du public Volume : sculptures de bois, de pierre et de terre, réalisations réalistes, frôlant presque parfois la caricature.
- **Céline Milbergue**, prix ex æquo du public Volume : personnages stylisés évoquant émotions et histoires intimes caractérisées par le mouvement et la délicatesse.



Lola Rasta,  
marbre noir de  
Michel Deroide

## → Rencontre-débat avec Robert Solé D'un pharaon à l'autre

Où va l'Égypte ? Et d'où vient-elle ? Robert Solé, écrivain d'origine égyptienne, qui a fait une longue carrière de journaliste au *Monde*, donnera une conférence au Colombier, suivie d'un débat et de dédicaces.



©Jeremy Stieger

Son dernier roman, « Une soirée au Caire » (Seuil), sélectionné pour les Prix Renaudot et Interallié 2010, raconte le retour en Égypte d'un exilé qui fait le deuil de la société cosmopolite de son enfance.

Robert Solé nous parlera aussi de ses deux nouveaux livres, à paraître en mai. « La Vie éternelle de Ramsès II » (Seuil) raconte les tribulations de la momie du plus célèbre des pharaons. Quant au

second, « Le Pharaon renversé, Les 20 jours qui ont changé l'Égypte » (Les Arènes), il est en pleine actualité.

→ **Mercredi 11 mai à 20 h 30 au Colombier**  
**Entrée libre. Cette rencontre est organisée par l'AVF de Ville-d'Avray et la Bibliothèque municipale Boris Vian.**  
**AVF : 06 32 55 62 09 ; bibliothèque : 01 47 50 35 41**

## L'Unesco en conférence à Ville-d'Avray

L'organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture est l'une des trois organisations internationales dont le siège est situé en France.

Cette organisation internationale a pour missions de contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

→ **Réservez dès à présent votre date du 12 mai à 20 h 30. Janis Karlins, le sous-directeur général de l'Unesco, sera présent à Ville-d'Avray pour une conférence sur la place de l'UNESCO en France et dans le Monde. Entrée gratuite.**

### Biographie de Janis Karklins

Janis Karklins est sous-directeur général pour la communication et l'information à l'UNESCO. Il a été ambassadeur de Lettonie en France.

Délégué permanent auprès de l'UNESCO, il a débuté sa carrière dans l'industrie avant de devenir représentant permanent de son pays aux Nations Unies à Genève. En tant que diplomate, il a été impliqué de près dans la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et a joué un rôle clé dans les négociations sur la gouvernance de l'internet. En 2006, Janis Karklins a été élu président du Comité consultatif gouvernemental de l'ICANN (Internet Corporation of assigned Names and Numbers) qui joue un rôle clé dans les questions liées à la société de l'information.

## → Les Quenelles de Requins

Les Quenelles de Requins (LQDR), vous connaissez ? Mais si, rappelez-vous ! Ils ont animé la Fête des étangs et remporté le concours Jeunes Talents à Ville-d'Avray l'année dernière. Toujours pas ? Laissez-moi vous rafraîchir la mémoire.

À l'origine, ce groupe chavillois, créé en 2004, était formé par Alex (guitare), Baptiste (chant, guitare soliste), Jess (batterie) et Mathias (basse). « *Le concept initial, explique Baptiste, était de faire des paroles stupides et une musique plus sérieuse et se démarquer des autres en ne parlant que d'animaux* ». Le rock animalier est né avec ses morceaux drôles (*Le crabe, L'hippopotame*). LQDR participe alors à des tremplins : Ze Tremplin à la MJC de Chaville et le Fallen Fest.

En 2007, le groupe change : départ d'Alex et arrivée de PM comme nouveau bassiste et parolier. Les morceaux deviennent plus sérieux, sombres (Le XXI<sup>e</sup> siècle) ou poétiques (L'éphémère). De nouvelles influences apparaissent : les Queens of the Stone Age côtoient une ancienne influence, les Betteraves. LQDR joue dans de nouveaux lieux : la Fête des étangs, l'Abacadabar à Paris. La carrière du trio s'accélère en 2010 pour plusieurs raisons : la victoire au tremplin Jeunes Talents à la Maison Pour Tous et la sortie de leur premier EP, Je suis animal. Les deux sont liés. Baptiste explique que le Tremplin « nous a donné un élan pour finaliser l'EP ». Le disque est une synthèse du groupe mélangeant morceaux drôles et sérieux. Leur carrière est lancée !

Louis Tréhard

### BIBLIOTHÈQUE



#### Nous avons lu... Nous avons aimé...



Chaque mois, la bibliothèque vous propose de découvrir un de ses coups de cœur. Ce mois-ci il s'agit du « Testament caché » de Sebastian Barry, publié aux éditions J. Losfeld en 2009.

Puisant dans l'histoire de sa grand-tante la matière de son roman, Sebastian Barry fait entendre deux voix en quête de leur passé, de leur identité, et insuffle avec virtuosité une fissure psychologique à ses personnages. Sur un ton distancié, il dépeint avec clairvoyance ces vies sacrifiées sur l'autel de la bien-pensance, face à la guerre civile, aux mesquineries d'un petit village côtier, au pouvoir écrasant de l'Église dans l'Irlande d'antan. En dramaturge talentueux, il réserve à ses lecteurs un coup de théâtre final, point d'orgue de ce récit mystérieux, émouvant, mais aussi implacable. Né en 1955, Sebastian Barry est considéré comme l'un des chefs de file de la littérature irlandaise.

### EN BREF

#### Festival de Ville-d'Avray

##### Résultats du Concours International de Tuba

Les 12 et 13 mars, le jury a retenu 5 candidats sur 27 pour l'épreuve finale (cf p.4) :

- Premier Prix, Prix du Conseil général des Hauts-de-Seine : Jean Xhonneux (Belgique)
- Deuxième Prix, Prix de la Commune de Ville-d'Avray : Ricardo Carvalho (Portugal)
- Troisième Prix, Prix du Facteur d'Instruments Miraphone : Valentin Mauron (Suisse)

Le Jury était composé de Gérard Buquet, professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (CNSMP) et compositeur, Hans Nickel, tuba solo de l'Orchestre de la West Deutscher Rundfunk (WDR) de Cologne et professeur aux Conservatoires de Maastricht et de Dusseldorf, Philippe Fritsch, professeur de Saxhorn au CNSMP et soliste de La Garde Républicaine, Jean-Louis Petit, chef d'orchestre et compositeur. Le public, invité à voter pour son candidat, a désigné Jean Xhonneux.

Le Concours International d'Interprétation 2012 sera consacré à la direction d'orchestre d'harmonie et le concours 2013 au quatuor de cuivres.

#### Concert de Viole de Gambe



Il vous est proposé une soirée musicale de viole de gambe en soliste (instrument de musique ancienne), qui vous fera (re)découvrir, dans ce concert en hommage à Alain Corneau, la musique du film « Tous les Matins du Monde », lequel retrace l'histoire de deux grands violistes français : Marin Marais et son maître M. de Sainte-Colombe.

Vous serez transportés à la cour de Louis XIV avec des œuvres de J-B. Lully, M. de Sainte-Colombe et Marin Marais, dont les variations sur les « Folies d'Espagne », célèbre thème musical. Valentin Tournet, jeune interprète passionné de musique ancienne, vous emportera sans nul doute dans la chaleur et la profondeur de sa passion pour cette musique et cet instrument.

##### Œuvres :

- Lully : *Marche pour la cérémonie des Turcs* ;
- Ste-Colombe : *Prélude pour M. Vauquelin, Gavotte du Tendre, Les Pleurs, Concert « Le Retour »*
- Marais : *La Rêveuse, L'Arabesque, Le Badinage, Muzettes I-II, Folies d'Espagne* ;
- Mélodie populaire : *Une jeune fillette*.

**Dimanche 8 mai à 17 h** en l'église Saint-Nicolas Saint-Marc de Ville-d'Avray.

Libre participation. Informations : [contact.vtournet@orange.fr](mailto:contact.vtournet@orange.fr)

## → « The Brazilian Standards » Philippe Baden Powell trio

**L**e Brésil est un magnifique pays aux multiples richesses dont la musique touche au cœur de tous ceux qui l'écoutent.

Dans les années soixante, la Bossa Nova explose dans le monde lui révélant ainsi la beauté des mélodies de Antonio Carlos Jobim, Newton Mendonça, Carlos Lyra, Roberto Menescal, entre autres, et la poésie de Vinícius de Moraes.

Au fil des générations cette musique n'a cessé d'évoluer, de se transformer pour devenir la grande dame des musiques populaires.

C'est autour de ce répertoire que Philippe Baden Powell,

fil du grand guitariste Baden Powell, présente une lecture ancrée dans une tradition subtilement teintée de jazz et de musique classique. « *Il faut juger les sentiments par des actes plus que par des paroles* », George Sand.

→ **Jazz au Château. Vendredi 8 avril à 21 h**  
**Concert : 15 € ; gratuit - 12 ans.**

→ **Abonnement 8 concerts : 80 €**  
**Boissons et petite restauration possible sur place.**  
**Réservation conseillée au :**  
**01 45 07 02 49 / 06 24 23 86 00**

## → Maison Pour Tous

Tout au long des vacances de Pâques, la MJC Maison Pour Tous ouvre ses portes pour vous faire profiter d'une multitude d'activités.



- **Céramique** : tous publics, animatrice Iris Guyonnet  
Du 11 au 15 avril et du 18 au 22 avril : 10 h 30-12 h 30
- **Cirque** : animatrice Sand Galan  
Du 11 au 15 et du 18 au 22 avril : 10 h-12 h : 5-7 ans  
14 h-16 h 30 : 8-12 ans
- **Théâtre** : compagnie Énergie K. 6-11 ans  
Du 11 au 15 et du 18 au 22 avril : 10 h-12 h ou 14 h-16 h
- **Yoga** : Pierre Le Masson, jeudis 14 et 21 avril :  
12 h-13 h 30
- **Voir et Faire** : Nathalie Culot. Venez peindre en famille !  
Du 11 au 14 avril : 14 h-16 h

## → Association du logement de Ville-d'Avray



D'abord un toit...  
...par une action solidaire

L'ALVA loge 98 familles. En particulier aux Peupliers, rue de Versailles et Villa du Lac, rue du Lac. Nous avons proposé la parole à deux familles récemment installées.



### Madame M. DM.

Notre famille est composée des parents et de deux enfants. Nous habitons un logement loué à l'ALVA (4 pièces, séjour et trois chambres).

Nous sommes dans les lieux depuis 6 mois. L'installation s'est faite un peu précipitamment, notre logement de fonction précédent n'étant plus disponible. Le nouvel appartement a été remis en état dans un délai court (nettoyage, peintures et sols).

La famille s'est faite à son environnement (forêt, transports). Ce qui nous semblait lointain a été accepté par chacun. Les enfants empruntent les cars pour rejoindre le collège et la gare SNCF. Mon mari utilise sa voiture et moi les transports en commun. Le voisinage nous a bien accueillis et l'entourage est sympathique.

C'est notre premier contact avec l'ALVA et nous sommes heureux de la proposition qui nous a été faite. Nous avons des contacts réguliers et chaleureux avec ses responsables.

### Monsieur R. S. :

La vue depuis l'appartement sur l'Étang de Corot est magnifique, il est lumineux et aéré et je ne le changerai pas pour le moment. Je travaille à 25 km d'ici, mon patron m'avait proposé un logement plus proche, mais j'ai préféré rester à Ville-d'Avray. Nous y sommes bien intégrés, ma fille de 4 ans est dans une bonne école et mon épouse est proche de l'Université. L'appartement est un 2-3 pièces qui nous est suffisant même avec un nouvel enfant attendu pour bientôt.

Nous étions précédemment trop petitement logés et nous avons été comblés quand l'ALVA nous a proposé ce 2-3 pièces il y a 3 ans. Nous étions si heureux que nous avons invité les bénévoles responsables à un méchoui dans la cour et je suis moi-même bénévole le jour de la brocante pour donner un coup de main. Le voisinage est excellent et pour toute la famille c'est très positif.

### EN BREF

#### Sénégazelle 2011, l'événement sportif féminin de solidarité



La Sénégazelle est une épreuve de course à pied, exclusivement féminine, au cours de laquelle une action humanitaire scolaire est organisée.

Le lieu d'arrivée de chaque étape est situé dans une école vers laquelle l'action humanitaire sera organisée. Chaque participante s'engage à apporter du matériel scolaire qu'elle distribuera elle-même aux élèves qu'elle rencontrera.

L'épreuve se déroulera au Sénégal du 30 avril au 8 mai. Anne Berthelot, dagovéranienne, distribuera pas moins de 40 kg de fournitures scolaires. **Elle poursuit une collecte de matériel scolaire neuf auprès des commerçants de Ville-d'Avray ; les élèves ont besoin de cahiers, d'ardoises, de crayons de toutes sortes (couleurs, en bois, stylos...), règles, gommes, taille-crayons, trousse et cahiers de coloriage pour les plus jeunes enfants.**

→ Plus d'infos sur <http://senegazelle.fr>

#### Réservez votre séjour d'été à l'AJAVA du 2 au 8 juillet



Le séjour sur la côte landaise est ouvert en priorité à tous les jeunes de Ville-d'Avray âgés de 11 à 15 ans. Ce séjour s'adresse à ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner à la pratique du surf en toute sécurité. Lors de ce séjour, il ne sera pas question que de surf, mais aussi d'après-midi détente à la plage, d'une journée dans un parc aquatique, d'un après-midi dans un parc aventures, de shopping et de veillées...

Pour connaître les tarifs, se renseigner auprès de l'association.

Le prix comprend le trajet en minibus, l'hébergement en chalet (dur) avec box et chambres de 2 à 10 lits et/ou bungalow toilé confort (avec lits, étagères et plancher) de 5 à 8 places, les repas, les 6 séances de surf de 1 h 30 et toutes les activités proposées sur place.

→ **Renseignements et inscriptions** : 12, rue de Sèvres  
**Tél : 01 47 09 65 09**  
→ **Dossier d'inscription** : [www.mairie-villedavray.fr](http://www.mairie-villedavray.fr) ou à retirer directement l'AJAVA.

## Festival Jeunes Talents de Ville-d'Avray ①



Jusqu'au 9 avril, la Maison pour Tous ouvre ses portes à la jeune création. Que ce soit en musique, cinéma, arts de la scène ou arts plastiques, la nouvelle génération de créateurs se donne rendez-vous à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition de

ce festival, véritable tremplin pour ces artistes. Face à un jury composé de professionnels du milieu artistique, mais également devant le public, les candidats devront donner le meilleur d'eux-mêmes afin de remporter un prix sous forme d'aide à la création.

Vous souhaitez découvrir cette nouvelle génération de créateurs ? Rendez-vous sur notre site Internet [www.mptva.com](http://www.mptva.com) ou lors des différentes manifestations qui ponctueront cet événement incontournable.

→ Le salon des jeunes créateurs d'art, jusqu'au 9 avril

→ Le concours arts de la scène, spectacle vivant, vendredi 8 avril à 20 h 30, entrée libre

→ Soirée de clôture avec remise des prix et prestation des lauréats des différentes catégories, samedi 9 avril, entrée libre

## Cinquantenaire de la MPT ②



■ Exposition Cinquantaire La MPT de Ville-d'Avray fête ses cinquante ans. À cette occasion, nous vous invitons

à revivre ces 50 années d'histoire, d'anecdotes, d'activités et de souvenirs. Un regard sur le passé, mais aussi sur ce qui fait la Maison pour Tous aujourd'hui et ce que nous réserve l'avenir.

→ Du 27 avril au 20 mai.

■ Fête du Cinquantaire

Temps fort de cet événement, la journée du samedi 30 avril (à partir de 14 h), entre spectacles et performances artistiques, vous réserve bon nombre de surprises.

Pour son cinquantenaire, l'association met en scène le Colombier : patio, rotonde, cafétéria, terrasse, ateliers, salles de bridge, salle polyvalente seront ainsi transformés en scènes éphémères pour accueillir les différents happenings, performances, démonstrations et créations en direct – peinture exécutée sur toile devant une prestation de danse contemporaine improvisée, sculpteur réalisant une œuvre au rythme d'une batterie, studio photo interactif, musiciens en concert, atelier de coiffures fleuries...

La journée sera conclue par la cérémonie de remise des MPT d'or, soirée festive et parodique.

## Petit Marché de l'art ③

Tous les 2 ans, les Artistes Indépendants de Ville-d'Avray (AIVA) organisent un Petit marché de l'Art qui permet aux amateurs d'acquérir une œuvre originale à petit prix. Cette année, il aura lieu le samedi 7 mai de 10 h à 19 h sur la place de l'Église.

MUSIQUE EXPOSITION CINÉMA SPORT THÉÂTRE CONFÉRENCE

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Ve. 8 avril	<b>CONCERT « THE BRAZILIAN STANDARDS ».</b> Philippe Baden Powell trio à 21 h. Tarifs : 15 € ; gratuit - 12 ans. Réservation conseillée au 01 45 07 02 49 / 06 24 23 86 00	Château	Jazz au Château
Sa. 9 avril	<b>SOIRÉE PRINTANIÈRE.</b> À 21 h 30. Entrée payante.	Colombier	Association portugaise de Ville-d'Avray
Jusqu'au 9 avril ①	<b>FESTIVAL JEUNES TALENTS.</b> Salon des jeunes créateurs d'art, concours arts de la scène, spectacle vivant, remise des prix et prestation des lauréats des différentes catégories. Entrée libre. Tél. : 01 47 50 37 50	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Du 27 avril au 20 mai ②	<b>CINQUANTAIRE DE LA MJC.</b> <b>Exposition Cinquantaire</b> : 50 années d'histoire, d'anecdotes, d'activités et de souvenirs. <b>Samedi 30 avril : spectacles et performances artistiques.</b> Tél. : 01 47 50 37 50	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Sa. 30 avril	<b>MIDI MUSIQUE.</b> À 12 h 15. Entrée Libre. Renseignements au 01 47 50 44 28	Colombier	Conservatoire de Ville-d'Avray
Du 3 au 15 mai	<b>SALON DES LAURÉATS.</b> Tous les jours de 15 h à 19 h au Château. Nocturne le 13 mai jusqu'à 21 h 30. Vernissage le jeudi 5 mai à partir de 18 h 30. Renseignements : 06 12 11 09 38	Château	Artistes Indépendants
Je. 5 et ve. 6 mai	<b>LA BOHÈME.</b> À 20 h, les chorales des deux écoles primaires de Ville-d'Avray, dirigées par Marie-Aude Menou, chantent les grandes chansons françaises revisitées en Jazz. Entrée libre sur réservation : 01 47 50 44 28	Colombier	Conservatoire de Ville-d'Avray
Sa. 7 mai	<b>PETIT MARCHÉ DE L'ART.</b> De 10 h à 19 h.	Place de l'église	Artistes Indépendants
Di. 8 mai ③	<b>CONCERT DE VIOLE DE GAMBE.</b> À 17 h. Libre participation. Informations : <a href="mailto:contact.vtournet@orange.fr">contact.vtournet@orange.fr</a>	Eglise Saint-Nicolas Saint-Marc	Valentin Tournet et la Paroisse
Me. 11 mai	<b>RENCONTRE - DÉBAT AVEC ROBERT SOLÉ.</b> « D'un pharaon à l'autre » À 20 h 30. Entrée libre. AVF : 06 32 55 62 09 ; Bibliothèque : 01 47 50 35 41	Colombier	AVF / Bibliothèque
Je. 12 mai	<b>HEURE MUSICALE.</b> À 19 h 30. Audition : 1 heure de musique interprétée par les élèves du Conservatoire de Ville-d'Avray. Entrée libre.	Château	Conservatoire de Ville-d'Avray
Ve. 13 mai	<b>SERGE FORTÉ &amp; FRIENDS.</b> Serge Forté sera entouré d'amis musiciens et d'une façon plus large de tout musicien de Jazz (pro ou amateur) voulant participer à la soirée. À 21 h. Tarifs : 15 € ; gratuit - 12 ans. Réservation conseillée au 01 45 07 02 49 / 06 24 23 86 00	Château	Jazz au Château

→ Le parking La Fontaine du Roy restera ouvert les soirs de spectacles jusqu'à minuit.

→ Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la Ville : [www.villedavray.fr](http://www.villedavray.fr).

## À VENIR

Mai

→ 15 mai : concert trio Schumann Finzi Beethoven à 17 h au Château. ACVA

→ 19 mai : présentation des classes de danse du Conservatoire de Ville-d'Avray à 20 h au Colombier

→ 21 mai : Avray Dire ! à 20 h 30 au Colombier. Conservatoire

→ Du 27 au 29 mai : Festival de Comédie musicale au Colombier. Académie des Cèdres

→ 28 mai : animation autour de la série « L'École d'Agathe » de Pakita

à 15 h - Bibliothèque

→ 28 mai : Brocante de l'ALVA, place de l'Église

→ 29 mai : Concert Bizet à 17 h au Château. ACVA

Pensez à réserver dès à présent vos places de spectacle.

